

**La Corporation de l'École des  
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 29

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
La Corporation de l'École des hautes études  
commerciales de Montréal

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après « l'École »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2022 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 avril 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'École pour l'exercice terminé le 30 avril 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 10 septembre 2021.

## **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

## **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser son exploitation;

– nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

– nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal

Le 15 septembre 2022

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111208

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Bilan

Au 30 avril 2022

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
Court terme										
Encaisse	45 698 406	26 799 074	—	—	—	475	38 043	53 916	45 736 449	26 853 465
Subventions à recevoir (note 6)	11 625 649	15 712 286	—	—	2 110 338	838 796	—	—	13 735 987	16 551 082
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	8 897 472	7 844 192	2 667 885	2 630 423	—	—	139 439	213 134	11 704 796	10 687 749
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	(34 216 321)	(17 762 465)	62 738 211	59 931 088	18 528 049	4 011 957	(47 049 939)	(46 180 580)	—	—
Frais payés d'avance	2 410 296	2 146 823	—	—	—	—	—	—	2 410 296	2 146 823
	<u>34 415 502</u>	<u>34 739 910</u>	<u>65 406 096</u>	<u>62 561 511</u>	<u>20 638 387</u>	<u>4 851 228</u>	<u>(46 872 457)</u>	<u>(45 913 530)</u>	<u>73 587 528</u>	<u>56 239 119</u>
Long terme										
Subventions à recevoir	—	—	—	—	27 527	1 792	—	—	27 527	1 792
Placements (note 8)	144 420	133 288	378 712	356 310	—	—	82 379 043	81 152 321	82 902 175	81 641 919
Immobilisations corporelles (note 9)	—	—	—	—	313 605 384	237 791 781	—	—	313 605 384	237 791 781
Actifs incorporels (note 10)	—	—	—	—	342 865	399 928	—	—	342 865	399 928
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 11)	12 051 700	12 326 400	—	—	—	—	—	—	12 051 700	12 326 400
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	4 095 515	—	—	—	4 095 515	—
	<u>12 196 120</u>	<u>12 459 688</u>	<u>378 712</u>	<u>356 310</u>	<u>318 071 291</u>	<u>238 193 501</u>	<u>82 379 043</u>	<u>81 152 321</u>	<u>413 025 166</u>	<u>332 161 820</u>
	<u>46 611 622</u>	<u>47 199 598</u>	<u>65 784 808</u>	<u>62 917 821</u>	<u>338 709 678</u>	<u>243 044 729</u>	<u>35 506 586</u>	<u>35 238 791</u>	<u>486 612 694</u>	<u>388 400 939</u>
<b>PASSIF</b>										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 12)	—	—	—	—	56 778 507	19 836 347	—	—	56 778 507	19 836 347
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	33 249 602	33 861 645	73 333	222 818	19 253 840	13 646 743	103 394	120 383	52 680 169	47 851 589
Produits reportés (note 14)	6 343 734	5 640 376	—	—	—	—	—	—	6 343 734	5 640 376
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16)	—	—	—	—	13 865 380	9 165 781	—	—	13 865 380	9 165 781
Apports reportés (note 15)	—	—	32 268 415	30 579 217	—	—	—	—	32 268 415	30 579 217
	<u>39 593 336</u>	<u>39 502 021</u>	<u>32 341 748</u>	<u>30 802 035</u>	<u>89 897 727</u>	<u>42 648 871</u>	<u>103 394</u>	<u>120 383</u>	<u>161 936 205</u>	<u>113 073 310</u>
Long terme										
Dette à long terme (note 16)	—	—	—	—	106 642 348	81 991 559	—	—	106 642 348	81 991 559
Apports reportés (note 17)	—	—	33 443 060	32 115 786	41 114 782	25 097 786	—	—	74 557 842	57 213 572
	<u>39 593 336</u>	<u>39 502 021</u>	<u>65 784 808</u>	<u>62 917 821</u>	<u>237 654 857</u>	<u>149 738 216</u>	<u>103 394</u>	<u>120 383</u>	<u>343 136 395</u>	<u>252 278 441</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>										
Non affectés	106 750	1 811 477	—	—	—	—	—	—	106 750	1 811 477
Affectations d'origine interne (note 18)	6 911 536	5 886 100	—	—	15 863 683	14 040 779	5 076 548	5 006 455	27 851 767	24 933 334
Affectations d'origine externe	—	—	—	—	—	—	30 326 644	30 111 953	30 326 644	30 111 953
Investis en immobilisations	—	—	—	—	85 191 138	79 265 734	—	—	85 191 138	79 265 734
	<u>7 018 286</u>	<u>7 697 577</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>101 054 821</u>	<u>93 306 513</u>	<u>35 403 192</u>	<u>35 118 408</u>	<u>143 476 299</u>	<u>136 122 498</u>
	<u>46 611 622</u>	<u>47 199 598</u>	<u>65 784 808</u>	<u>62 917 821</u>	<u>338 709 678</u>	<u>243 044 729</u>	<u>35 506 586</u>	<u>35 238 791</u>	<u>486 612 694</u>	<u>388 400 939</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Produits et charges

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)	94 252 511	86 026 943	1 968 800	804 315	6 848 928	7 410 054	103 070 239	94 241 312
Autres ministères provinciaux	—	—	2 366 779	2 531 358	447	447	2 367 226	2 531 805
Fédérales	1 400 232	1 466 695	4 236 862	5 034 492	575 061	518 986	6 212 155	7 020 173
Autres – gouvernementales	—	—	16 764	—	—	—	16 764	—
Autres – non gouvernementales	—	1 500	1 985 699	1 933 165	—	—	1 985 699	1 934 665
Droits de scolarité	51 052 601	50 180 246	174	—	—	—	51 052 775	50 180 246
Cotisations des étudiants	4 544 642	4 617 696	—	—	—	—	4 544 642	4 617 696
Apports de particuliers et de corporations	66 397	86 863	426 086	446 915	—	—	492 483	533 778
Produits nets (pertes) de placements (note 4)	1 201 813	3 455 762	1 903 675	1 391 405	25 801	25 801	3 131 289	4 872 968
Projets universitaires	—	—	2 515 619	2 834 624	—	—	2 515 619	2 834 624
Frais indirects de recherche	(1 843)	—	1 843	—	—	—	—	—
Services à la collectivité	12 939 171	12 255 425	6 558 600	4 157 522	—	—	19 497 771	16 412 947
Entreprises auxiliaires	3 584 886	2 637 535	—	—	—	—	3 584 886	2 637 535
Services rendus à l'extérieur								
Enseignement et recherche	1 942 048	1 830 950	3 124 676	3 011 316	—	—	5 066 724	4 842 266
Recherche (droits de scolarité)	—	—	—	2 174	—	—	—	2 174
Autres	923 791	578 344	173 544	184 434	—	—	1 097 335	762 778
Contributions de la Fondation HEC Montréal et d'autres sociétés contrôlées	253 841	359 069	3 311 937	2 899 498	9 670	9 670	3 575 448	3 268 237
	<u>172 160 090</u>	<u>163 497 028</u>	<u>28 591 058</u>	<u>25 231 218</u>	<u>7 459 907</u>	<u>7 964 958</u>	<u>208 211 055</u>	<u>196 693 204</u>
<b>Charges</b>								
Enseignement et recherche	97 959 975	89 976 095	15 813 537	16 060 706	—	—	113 773 512	106 036 801
Soutien à l'enseignement et à la recherche	18 950 019	17 368 329	9 530	—	—	—	18 959 549	17 368 329
Soutien institutionnel	29 720 023	29 184 476	366 352	293 741	—	—	30 086 375	29 478 217
Services aux étudiants	7 157 216	7 149 232	5 647 309	4 439 473	—	—	12 804 525	11 588 705
Services à la collectivité	10 306 030	9 942 331	6 585 348	4 139 360	—	—	16 891 378	14 081 691
Entreprises auxiliaires	1 356 401	1 320 609	—	—	—	—	1 356 401	1 320 609
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(777 700)	(337 600)	—	—	—	—	(777 700)	(337 600)
Intérêts et frais financiers (note 16)	45 090	30 751	—	—	1 863 679	1 959 245	1 908 769	1 989 996
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	—	—	—	—	(4 095 515)	—	(4 095 515)	—
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	17 780	20 336	17 780	20 336
Biens sous le seuil de capitalisation	—	—	—	—	150 406	21 913	150 406	21 913
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	8 696 953	8 427 024	8 696 953	8 427 024
Amortissement des actifs incorporels	—	—	—	—	247 112	449 425	247 112	449 425
	<u>164 717 054</u>	<u>154 634 223</u>	<u>28 422 076</u>	<u>24 933 280</u>	<u>6 880 415</u>	<u>10 877 943</u>	<u>200 019 545</u>	<u>190 445 446</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice</b>	<u>7 443 036</u>	<u>8 862 805</u>	<u>168 982</u>	<u>297 938</u>	<u>579 492</u>	<u>(2 912 985)</u>	<u>8 191 510</u>	<u>6 247 758</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

## La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

### Évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30	2022-04-30	2021-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	7 697 577	(2 309 726)	—	—	93 306 513	89 385 186	35 118 408	34 929 431	136 122 498	122 004 891
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	7 443 036	8 862 805	168 982	297 938	579 492	(2 912 985)	—	—	8 191 510	6 247 758
Apports reçus à titre de dotations	—	—	—	—	—	—	214 691	155 149	214 691	155 149
Virements interfonds (note 5)	(7 069 927)	(6 570 202)	(168 982)	(297 938)	7 168 816	6 834 312	70 093	33 828	—	—
Réévaluations et autres éléments	(1 052 400)	7 714 700	—	—	—	—	—	—	(1 052 400)	7 714 700
Soldes de fonds à la fin	7 018 286	7 697 577	—	—	101 054 821	93 306 513	35 403 192	35 118 408	143 476 299	136 122 498

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 191 510	6 247 758
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	1 667 769	(8 877 075)
Subvention du MES	(4 879 392)	(4 987 353)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	17 780	20 336
Gain sur instruments financiers dérivés	(4 095 515)	—
Revenus sur fonds communs de placement sous forme de distributions réinvesties	(5 952 257)	(6 121 156)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 696 953	8 427 024
Amortissement des actifs incorporels	247 112	449 425
Amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(610 979)	(554 904)
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(777 700)	(337 600)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>6 880 133</u>	<u>19 891 759</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>9 385 414</u>	<u>14 158 214</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(1 422 307)	(2 024 093)
Cessions de placements	4 468 941	2 169 714
Immobilisations corporelles	(78 974 261)	(39 667 829)
Actifs incorporels	<u>(191 222)</u>	<u>(257 207)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(76 118 849)</u>	<u>(39 779 415)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	36 823 973	13 283 140
Emprunts à long terme	38 683 169	20 769 092
Remboursements d'emprunts	(167 000)	(8 713 557)
Apports reçus à titre de dotations	214 691	155 149
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>10 061 586</u>	<u>5 085 060</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>85 616 419</u>	<u>30 578 884</u>
<b>Variation nette de l'encaisse</b>	<b>18 882 984</b>	<b>4 957 683</b>
Encaisse au début	<u>26 853 465</u>	<u>21 895 782</u>
Encaisse à la fin	<u>45 736 449</u>	<u>26 853 465</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### 1 – STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après l'« École »), constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### 2 – MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er mai 2021, l'École a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### **3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les présents états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées à la note 19.

#### **Comptabilité par fonds**

Le Fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le Fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le Fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact et affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### 3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'École provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés à l'état des produits et charges et sont présentés au Fonds de fonctionnement au poste « Soutien institutionnel » au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions ordinaires de sociétés ouvertes canadiennes et en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'École a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'École provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Instruments financiers dérivés

L'École utilise un swap de taux d'intérêt dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, le swap de taux d'intérêt est constaté au bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état des produits et des charges et sont présentées au Fonds des immobilisations au poste « Variation de valeur des instruments financiers dérivés ».

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations des terrains et aires de stationnement	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipements	
Équipements informatiques	3 ans
Équipements de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipements de bureau	5 ans
Autres équipements	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunications	10 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée en charges à l'état des produits et charges et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### **Œuvres d'art et collections**

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au Fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et elles ne sont pas amorties.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### 3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au cours historique. Les gains ou les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Soutien institutionnel ». Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

#### Régimes de retraite et d'assurance post-retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'assurance post-retraite à prestations déterminées à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes de retraite et d'assurance post-retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation. Le coût total des régimes de retraite et d'assurance post-retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'École constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### 3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits (suite)

##### *Droits de scolarité et cotisations des étudiants*

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

##### *Projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur*

Les produits de projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur sont constitués de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés. Pour certains projets universitaires, les produits de services sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

##### *Frais indirects de recherche*

Les frais indirects de recherche représentent la contribution, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des tierces parties aux frais indirects pour les activités de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividende, et les produits de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'École a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements » du Fonds de fonctionnement.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits (suite)

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés du Fonds avec restrictions ou du Fonds des immobilisations.

#### 4 – PRODUITS NETS (PERTES) DE PLACEMENTS

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Variation de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations	(374 352)	1 918 514
Non affectée	<u>10 560</u>	<u>35 289</u>
	<u>(363 792)</u>	<u>1 953 803</u>
Produits nets des fonds communs de placement		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	<u>1 374 147</u>	<u>1 394 653</u>
Intérêts et dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	7 304	13 534
Non affectés	<u>184 154</u>	<u>93 772</u>
	<u>191 458</u>	<u>107 306</u>
	<u>1 201 813</u>	<u>3 455 762</u>
Fonds avec restrictions		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés à la recherche		
Variation de la juste valeur	(1 303 977)	6 923 272
Produits nets des fonds communs de placement	<u>4 650 893</u>	<u>4 805 298</u>
	<u>3 346 916</u>	<u>11 728 570</u>
Produits amortis (reportés)	<u>(1 443 241)</u>	<u>(10 337 165)</u>
	<u>1 903 675</u>	<u>1 391 405</u>
Fonds des immobilisations		
Produits nets des fonds communs de placement	<u>25 801</u>	<u>25 801</u>

Les produits nets tirés de ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	1 007 099	3 326 701
Sommes comptabilisées à titre d'apports reportés	<u>3 346 916</u>	<u>11 728 570</u>
	<u>4 354 015</u>	<u>15 055 271</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 5 – VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources grevées et non grevées d'affectations de 6 999 834 \$ (6 536 374 \$ au 30 avril 2021) et de 168 982 \$ (297 938 \$ au 30 avril 2021) ont été transférées respectivement du Fonds de fonctionnement et du Fonds avec restrictions au Fonds des immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit : 1 494 822 \$ (2 308 387 \$ au 30 avril 2021) afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, 477 300 \$ (0 \$ au 30 avril 2021) pour le remboursement du capital et pour le paiement d'intérêt en lien avec une dette à long terme, 264 694 \$ (225 925 \$ au 30 avril 2021) pour compenser la dépense d'amortissement des garderies, des salles comodales et de la résidence et 4 932 000 \$ (4 300 000 \$ au 30 avril 2021) pour des projets futurs en immobilisations.

Des ressources non grevées d'affectations de 70 093 \$ (33 828 \$ au 30 avril 2021) ont été transférées du Fonds de fonctionnement au Fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

### 6 – SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MES	<b>8 226 391</b>	8 269 600
Subvention de contrepartie, dans le cadre du placement universitaire, à la suite des résultats des campagnes de financement	<b>1 856 525</b>	2 030 926
Subvention pour les besoins en locaux	<b>1 439 749</b>	1 417 300
Ajustement relativement au recomptage de la clientèle universitaire	—	2 566 600
Autres ajustements	<b>102 984</b>	1 427 860
	<u><b>11 625 649</b></u>	<u>15 712 286</u>

### 7 – DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Droits de scolarité*	<b>3 729 555</b>	3 552 112
Sommes à recevoir d'autres universités	<b>105 915</b>	284 720
MES – clientèle	<b>637 896</b>	377 778
Taxes à la consommation	<b>574 977</b>	588 640
Organisme sans but lucratif contrôlé	<b>1 150</b>	1 150
Organismes sans but lucratif soumis à une influence notable	<b>2 307 688</b>	1 992 202
Organismes sans but lucratif avec intérêts économiques	<b>94 173</b>	90 380
Organismes auxiliaires	<b>535 946</b>	135 173
Régime de retraite HEC Montréal	<b>149 277</b>	289 338
Autres sommes à recevoir	<b>760 895</b>	532 699
	<u><b>8 897 472</b></u>	<u>7 844 192</u>

\* Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 694 222 \$ (535 982 \$ au 30 avril 2021).



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 7 – DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	2 257 203	2 189 363
Prêts d'honneur	<u>410 682</u>	<u>441 060</u>
	<u>2 667 885</u>	<u>2 630 423</u>
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants*	122 527	194 803
Intérêts et dividendes	<u>16 912</u>	<u>18 331</u>
	<u>139 439</u>	<u>213 134</u>

\* Ces prêts aux étudiants à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 35 529 \$ (34 545 \$ au 30 avril 2021).

### 8 – PLACEMENTS

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds de placement étudiants HEC	144 419	133 287
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>144 420</u>	<u>133 288</u>
Fonds avec restrictions		
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	<u>378 712</u>	<u>356 310</u>
Fonds de dotation		
Fonds communs de placement du marché monétaire canadien	65 522	94 328
Fonds communs de placement du marché monétaire étranger	181 163	195 059
Actions canadiennes	1 738 652	1 699 734
Actions étrangères	2 714 480	3 179 650
Obligations canadiennes	924 810	852 599
Obligations étrangères	80 552	80 552
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	590 426	695 885
Fonds de placement étudiants HEC	144 419	133 287
Fonds de placement Fonds HEC Montréal*	<u>75 939 019</u>	<u>74 221 227</u>
	<u>82 379 043</u>	<u>81 152 321</u>

\* Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par un fiduciaire sous la gestion de gestionnaires de portefeuille externes. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de l'École, de la Fondation HEC Montréal et du Programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 51,19 % (49,78 % au 30 avril 2021).

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 8 – PLACEMENTS (suite)

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	Valeur de	Valeur de
	marché	marché
	\$	\$
Placements du Fonds HEC Montréal		
Trésorerie	3 215 176	621 682
Marché monétaire court terme	299 417	970 482
Obligations	14 755 563	16 119 317
Actions canadiennes	25 173 328	31 870 199
Actions étrangères	1 713 917	1 739 176
Fonds communs de placement		
Actions canadiennes	9 738	72 682
Actions étrangères	49 072 098	49 014 802
Immobilier canadien	12 529 770	10 358 586
Immobilier mondial	6 583 557	5 673 793
Placements privés	15 886 491	9 046 343
Autres placements canadiens	4 556 987	8 123 644
Autres placements étrangers	14 558 066	15 499 481
	<u>148 354 108</u>	<u>149 110 187</u>

### 9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022-04-30</u>			<u>2021-04-30</u>
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	comptable	comptable
	\$	\$	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains				
Terrains	20 614 289	—	20 614 289	20 614 289
Améliorations des terrains et aires de stationnement	10 170 966	10 002 790	168 176	240 296
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 672 845	49 596 559	41 076 286	42 749 649
Améliorations majeures aux bâtiments	119 995 617	47 771 262	72 224 355	69 245 159
Rénovations et construction en cours	169 079 800	—	169 079 800	94 451 241
Améliorations locatives	909 875	842 057	67 818	94 946
Matériel et équipements				
Équipements informatiques	23 710 280	21 854 628	1 855 652	2 447 350
Équipements de communication multimédia	8 500 330	7 333 326	1 167 004	1 081 146
Mobilier et équipements de bureau	8 490 726	7 732 467	758 259	918 469
Autres équipements	5 660 756	5 351 040	309 716	485 101
Équipements spécialisés	244 560	244 560	—	—
Documents de bibliothèque	14 912 758	13 966 722	946 036	1 076 115
Manuels pédagogiques	10 360 066	8 619 727	1 740 339	332 456
Matériel roulant	367 797	333 761	34 036	59 404
Réseaux de télécommunications	4 325 425	1 512 605	2 812 820	3 245 362
Œuvres d'art et collections	750 798	—	750 798	750 798
	<u>488 766 888</u>	<u>175 161 504</u>	<u>313 605 384</u>	<u>237 791 781</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Au cours de l'exercice, l'École a acquis des immobilisations, dont 18 768 188 \$ (14 028 709 \$ au 30 avril 2021) est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

#### Projet d'édifice au centre-ville de Montréal

HEC Montréal a obtenu l'approbation lui permettant de mettre en œuvre le projet d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal. À la suite d'une autorisation du conseil des ministres le 11 juillet 2019, le coût du projet a été révisé à 235 192 000 \$ dont 93 818 000 \$ est financé par le gouvernement du Québec et 141 374 000 \$ par HEC Montréal et la Fondation HEC Montréal.

Au 30 avril 2022, le montant des travaux s'élève à 172 526 704 \$ (99 332 839 \$ au 30 avril 2021) pour l'acquisition du terrain de la Fabrique, l'élaboration des plans et devis définitifs et la réalisation du projet. L'ouverture officielle de ce nouvel édifice est prévue pour l'automne 2022.

### 10 – ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2022-04-30 Valeur comptable nette	2021-04-30 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	5 108 473	4 765 608	342 865	399 928
Autre actif	894 737	894 737	—	—
	6 003 210	5 660 345	342 865	399 928

Au cours de l'exercice, l'École a acquis des actifs incorporels, dont 37 694 \$ (38 867 \$ au 30 avril 2021) est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

### 11 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

#### Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2019, et celle du régime d'assurance post-retraite a été effectuée au 31 mars 2019.

#### Régimes de retraite à prestations déterminées

L'École offre des régimes de retraite à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations de retraite liées au service avant le 1er janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite liées au service à partir du 1er janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut être négative).

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 11 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

La situation de capitalisation des régimes de retraite s'établit comme suit :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite HEC (RRHEC)		
Obligations au titre des prestations déterminées	480 982 000	458 734 200
Juste valeur des actifs des régimes	<u>527 315 800</u>	<u>508 634 700</u>
	46 333 800	49 900 500
Provision pour moins-value	<u>(28 253 300)</u>	<u>(32 046 000)</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées (a)	<u><u>18 080 500</u></u>	<u><u>17 854 500</u></u>
Programme Surcomplémentaire de retraite pour le personnel de HEC (PSR)		
Obligations au titre des prestations déterminées	6 638 800	6 488 100
Juste valeur des actifs des régimes	<u>10 335 300</u>	<u>10 177 300</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées (a)	<u><u>3 696 500</u></u>	<u><u>3 689 200</u></u>

#### Régime d'assurance post-retraite

L'École offre un régime d'assurance post-retraite qui consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.

La situation de capitalisation du régime d'assurance post-retraite s'établit comme suit :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations déterminées	<u>9 725 300</u>	<u>9 217 300</u>
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations déterminées (a)	<u><u>9 725 300</u></u>	<u><u>9 217 300</u></u>

(a) Au 30 avril 2022, l'actif au titre des avantages sociaux futurs est de 12 051 700 \$ (12 326 400 \$ au 30 avril 2021).

#### Charges des avantages sociaux futurs

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
RRHEC	5 498 700	5 954 100
PSR	(180 700)	(183 500)
Assurance post-retraite	<u>880 900</u>	<u>829 000</u>
	<u><u>6 198 900</u></u>	<u><u>6 599 600</u></u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 12 – EMPRUNTS BANCAIRES

L'École dispose d'une ouverture de crédit d'un montant autorisé de 40 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel (3,20 %; 2,45 % au 30 avril 2021). Selon une entente avec le MES, le maximum autorisé est déterminé le 1er juin de chaque année à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2022, l'ouverture de crédit est inutilisée (inutilisée au 30 avril 2021).

Depuis le 11 février 2020, l'École dispose de deux marges de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé respectivement de 114 903 679 \$, financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de 14 687 000 \$, financé par le MEI, au taux moyen des bons du Trésor du Québec (BTQ) à 3 mois majoré de 0,02 %. Au 30 avril 2022, le solde utilisé de la marge de crédit est respectivement de 31 273 752 \$ et de 10 014 627 \$ (12 343 089 \$ et 442 678 \$ au 30 avril 2021) au taux d'intérêt effectif de 1,34 % (0,36 % au 30 avril 2021).

Depuis le 8 juillet 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 55 000 000 \$ au taux de référence, CDOR majoré de 0,08 %. L'entente de financement est valide jusqu'en juin 2022. Cette marge de crédit sera convertie, à long terme, en une première tranche de 20 000 000 \$ en décembre 2021 et le solde de la marge sera financé par une deuxième tranche soit jusqu'à 35 000 000 \$ vers décembre 2022. Au 30 avril 2022, le solde utilisé de la marge de crédit est de 15 490 128 \$ (7 050 580 \$ au 30 avril 2021) au taux d'intérêt effectif de 1,14 %.

### 13 – CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Fournisseurs et charges à payer	13 717 832	16 845 486
Salaires et charges sociales	8 460 538	6 262 768
Vacances et journées de maladie à payer	11 046 589	10 705 231
Organisme sans but lucratif contrôlé	24 643	40 430
Organisme sans but lucratif soumis à une influence notable	—	7 730
	<u>33 249 602</u>	<u>33 861 645</u>

Au 30 avril 2022, les sommes à remettre à l'État totalisent 1 657 012 \$ (1 595 435 \$ au 30 avril 2021).

### 14 – PRODUITS REPORTÉS

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	3 962 841	3 415 247
Services à la collectivité et autres	2 380 893	2 225 129
	<u>6 343 734</u>	<u>5 640 376</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 15 – APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	30 579 217	24 487 498
Montants encaissés au cours de l'exercice	28 838 176	30 073 508
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(26 356 776)	(23 217 818)
Transferts vers les Fonds de fonctionnement et des immobilisations	(792 202)	(763 971)
Solde à la fin	<u>32 268 415</u>	<u>30 579 217</u>

### 16 – DETTE À LONG TERME

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Billets à payer		
5,115 %, remboursable par versements annuels de 523 680 \$, capital seulement, et par un versement final de 3 621 120 \$ en janvier 2023	3 621 120	4 144 800
3,056 %, remboursable par versements annuels de 389 462 \$, capital seulement et échéant en mars 2028	2 336 769	2 726 231
3,197 %, remboursable par versements annuels de 305 920 \$, capital seulement et échéant en juin 2042	6 424 320	6 730 240
2,933 %, remboursable par versements annuels de 369 111 \$, capital seulement et échéant en décembre 2042	7 751 338	8 120 449
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 310 533 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 652 534 \$ en décembre 2027	8 205 200	9 515 733
3,231 %, remboursable par versements annuels de 369 214 \$, capital seulement et échéant en décembre 2043	8 716 707	9 112 921
2,054 %, remboursable par versements annuels de 448 400 \$, capital seulement et échéant en novembre 2024	1 345 200	1 793 600
2,549 %, remboursable par versements annuels de 489 048 \$, capital seulement et échéant en novembre 2039	8 802 868	9 291 917
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 685 374 \$ en novembre 2027	15 012 026	17 677 357
0,791 %, remboursable par versements annuels de 544 023 \$, capital seulement et échéant en novembre 2025	2 176 092	2 720 115
1,977 %, remboursable par versements annuels de 466 771 \$, capital seulement et échéant en novembre 2040	8 868 649	9 335 420
1,340 %, remboursable par versements annuels de 1 257 289 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 169 826 \$ en mars 2028	7 456 269	8 713 557
2,777 %, remboursable par versements annuels de 934 159 \$, capital seulement et échéant en novembre 2041	18 683 170	—
	<u>99 399 728</u>	<u>89 882 340</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 16 – DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Emprunt, 2,421 %, remboursable par versements annuels de 688 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 6 807 000 \$ en décembre 2041	<b>19 833 000</b>	—
Prêt de la Fondation HEC Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	<u>1 275 000</u>	<u>1 275 000</u>
	<b>120 507 728</b>	<b>91 157 340</b>
Tranche échéant à moins de un an	<u>13 865 380</u>	<u>9 165 781</u>
	<b>106 642 348</b>	<b>81 991 559</b>

### Billets à payer

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les remboursements sont effectués à même des versements finaux du gouvernement.

Les versements à effectuer sur les billets à payer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 53 401 597 \$, soit à 13 865 380 \$ en 2023, à 10 244 260 \$ en 2024 et en 2025, à 9 795 860 \$ en 2026 et à 9 251 837 \$ en 2027.

### Intérêts et frais financiers

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2022 se ventilent comme suit :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais bancaires	<u>45 090</u>	<u>30 751</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	<u>116 107</u>	<u>86 608</u>
Intérêts sur la dette à long terme	<u>1 747 572</u>	<u>1 872 637</u>
	<b>1 863 679</b>	<b>1 959 245</b>

### 17 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Dotation		
Solde au début	<b>31 070 758</b>	20 769 402
Produits de placements	<b>5 341 933</b>	5 381 496
Gains non matérialisés (pertes non matérialisées) sur placements	<b>(1 957 381)</b>	6 354 080
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u><b>(2 065 300)</b></u>	<u>(1 434 220)</u>
Solde à la fin	<b>32 390 010</b>	<b>31 070 758</b>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 17 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME (suite)

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	356 310	333 087
Variation de la valeur de rachat	<u>22 402</u>	<u>23 223</u>
Solde à la fin	<u>378 712</u>	<u>356 310</u>
Apports reportés		
Solde au début	688 718	669 607
Variation de l'exercice	<u>(14 380)</u>	<u>19 111</u>
Solde à la fin	<u>674 338</u>	<u>688 718</u>
	<u>33 443 060</u>	<u>32 115 786</u>
Fonds des immobilisations		
Solde au début	25 097 786	16 682 703
Augmentation liée aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	16 627 975	8 969 987
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>(610 979)</u>	<u>(554 904)</u>
Solde à la fin	<u>41 114 782</u>	<u>25 097 786</u>

### 18 – SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds affectés à la recherche	2 859 784	2 685 768
Affectations d'origine interne du Fonds de dotation	<u>4 051 752</u>	<u>3 200 332</u>
	<u>6 911 536</u>	<u>5 886 100</u>
Fonds des immobilisations		
Fonds affectés à des projets futurs en immobilisations	<u>15 863 683</u>	<u>14 040 779</u>
Fonds de dotation		
Capital*		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	1 127 240	1 057 147
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	<u>249 308</u>	<u>249 308</u>
	<u>5 076 548</u>	<u>5 006 455</u>
Produits nets non transférés		

\* Le capital a été transféré au Fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du conseil d'administration.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 19 – ORGANISMES ET SOCIÉTÉ APPARENTÉS

L'École contrôle les organismes Gestion, Revue internationale de gestion et Valorisation Gestion, société en commandite. Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport à celles des organismes contrôlés.

Aussi, l'École exerce une influence notable sur la Fondation HEC Montréal et Intercetco Management Inc., et détient un intérêt économique dans l'Institut canadien des dérivés.

Ils sont tous des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de Valorisation Gestion, société en commandite.

#### Gestion, Revue internationale de gestion (ci-après « la Revue »)

L'École contrôle la Revue puisqu'elle a le pouvoir de nommer les membres de son conseil d'administration.

La Revue, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), publie trimestriellement la revue Gestion, Revue internationale de gestion, et édite les recueils de la collection Gestion et Savoirs. La Revue est considérée comme un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de la Revue au 30 avril 2022 sont les suivants :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	<u>500 214</u>	<u>354 864</u>
Total du passif	<u>126 070</u>	<u>85 681</u>
Actif net	<u>374 144</u>	<u>269 183</u>
	<u>500 214</u>	<u>354 864</u>
État des produits et des charges		
Produits – contribution de l'École	<u>450 000</u>	450 000
Autres produits	<u>424 218</u>	332 802
Charges	<u>(769 257)</u>	(741 801)
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>104 961</u>	<u>41 001</u>

Au cours de l'exercice, la Revue a réalisé d'autres produits de 34 930 \$ (40 207 \$ en 2021) auprès de l'École, en plus de la contribution de 450 000 \$ (450 000 \$ en 2021), et a engagé des charges de 389 867 \$ (384 131 \$ en 2021) auprès de l'École. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en

L'École présente un compte à payer à la Revue au montant de 24 643 \$ au 30 avril 2022 (40 430 \$ au 30 avril 2021) sous la rubrique « Crédoiteurs et autres dettes de fonctionnement ».

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### **19 – ORGANISMES ET SOCIÉTÉ APPARENTÉS (suite)**

#### **Valorisation Gestion, société en commandite (ci-après « Valorisation »)**

L'École contrôle Valorisation puisqu'elle est son commanditaire unique.

Valorisation, constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique. Ainsi, un intérêt économique existe avec cette entité.

Les états financiers condensés de la société en commandite ne sont pas présentés puisque les principaux postes des états financiers de l'organisme ne sont pas importants.

Les redevances versées à l'École s'élèvent à 12 474 \$ en 2022 (10 474 \$ en 2021). Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

#### **Intercetco Management inc. (ci-après « Intercetco »)**

L'École exerce une influence notable dans Intercetco puisqu'elle détient une participation de 33 1/3 % dans celui-ci.

Intercetco, constitué en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), est engagé dans la formation, les études et les conseils en développement économique.

Intercetco a été dissout et a cessé d'exister à compter du 31 mai 2021.

#### **Fondation HEC Montréal (ci-après « la Fondation »)**

L'École exerce une influence notable dans la Fondation puisqu'elle peut nommer la majorité des membres du conseil d'administration.

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de mobiliser les donateurs afin de recueillir les fonds nécessaires au soutien des projets de l'École.

Au cours de l'exercice, l'École a rendu gratuitement des services de gestion à la Fondation.

Les apports effectués par l'École à la Fondation s'élèvent à 239 530 \$ en 2022 (97 440 \$ en 2021), alors que les contributions effectuées par la Fondation à l'École s'élèvent à 18 102 110 \$ en 2022 (11 285 602 \$ en 2021). Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

L'École présente une somme à recevoir de la Fondation au montant de 2 307 688 \$ au 30 avril 2022 (1 992 202 \$ en 2021) sous la rubrique « Débiteurs et autres sommes à recevoir ».

#### **Institut canadien des dérivés (ci-après « l'Institut »)**

L'École détient un intérêt économique dans l'Institut puisque ce dernier est une initiative conjointe de l'Autorité des marchés financiers, du ministère des Finances du Québec et de l'École, et que l'École contribue de façon importante dans l'Institut.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### **19 – ORGANISMES ET SOCIÉTÉ APPARENTÉS (suite)**

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer au rayonnement de la place financière de Montréal dans le secteur des instruments dérivés et des produits structurés par l'intermédiaire de projets de formation et de recherche adaptés aux besoins de l'industrie.

Les apports de l'École sont sous forme de fournitures et de services s'élevaient à 613 732 \$ (604 245 \$ en 2021). Ces apports consistent en des salaires, du soutien académique, des bases de données, des infrastructures et des services administratifs. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

L'École présente une somme à recevoir de l'Institut au montant de 94 173 \$ au 30 avril 2022 (90 380 \$ en 2021) sous la rubrique « Débiteurs et autres sommes à recevoir ».

### **20 – ENGAGEMENTS**

#### **Édifice au centre-ville de Montréal**

L'École s'est engagée dans un projet de construction d'un édifice au centre-ville de Montréal pour un montant de 136 194 109 \$ (134 083 697 \$ au 30 avril 2021) avec un entrepreneur général. Au 30 avril 2022, l'engagement restant s'élevait à 36 079 508 \$.

#### **Location de locaux**

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 31 août 2023, à verser 809 042 \$ pour la location de locaux. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'élevaient à 734 406 \$ en 2023 et à 74 636 \$ en 2024.

### **21 – ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 30 avril 2022. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

### **22 – RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et en parts de fonds communs de placement. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir, les débiteurs et autres sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation) et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École. Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des débiteurs et autres sommes à recevoir est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir de gouvernements.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

### 22 – RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

##### *Risque de change*

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellés en devises détenues dans le Fonds de dotation. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	<u>2022-04-30</u>	<u>2021-04-30</u>
	\$	\$
Dollars américains	15 191 514	13 537 069
Euros	133 812	83 459
Autres	58 168	63 819
	<u>15 383 494</u>	<u>13 684 347</u>

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque lié aux billets à payer est compensé par le fait que les intérêts sont subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de taux d'intérêt.

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à un emprunt qui porte intérêt à taux variable et qui l'expose donc au risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt.

L'École a conclu un swap de taux d'intérêt en vertu duquel elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variable égal au taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois majoré de 1,05 % (2,63 % au 30 avril 2022) sur un notionnel de 19 833 000 \$ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe de 2,421 % sur le même notionnel. Le swap prévoit le règlement trimestriel au net des intérêts reçus et payés. Au 30 avril 2022, la valeur comptable du swap de taux d'intérêt comptabilisé à titre d'actif est de 4 095 515 \$.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

##### *Risque de prix autre*

L'École est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

Au 30 avril 2022

---

### **22 – RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.